Été et fortes chaleurs

l'Auxiliaire BTP

Faites des pauses et hydratez-vous
•Les ouvriers doivent boire de l'eau fréquemment pour éviter la déshydratation.
•Ayez des abris ombragés pour leur permettre de se reposer à l'ombre.

Adaptez vos horaires de travail et votre tenu
•Travaillez pendant les heures les plus fraîches de la journée pour éviter les températures élevées.
•Portez des équipements légers, de couleur claire, utilisez de la crème solaire et des chapeaux pour vous protéger du soleil.

Encouragez les pauses régulières
•Permettez aux ouvriers de se reposer et se rafraîchir régulièrement.

Au dessus de 28°C, des mesures s'imposent et la vigilance est de mise. Les risques liés à la chaleur sont nombreux : déshydratation ; coup de chaleur ; fatigue excessive ; crampes musculaires ; insufissance circulatoire ; hyperthermie...

Surveillez les signes de coup de chaleur : soyez vigilant aux signes de coup de chaleur et prenez des mesures immédiates si un ouvrier montre des symptômes.

Protégez vos engins : vérifiez les engins pour éviter qu'ils ne surchauffent et assurez-vous qu'ils sont stationnés à l'ombre.

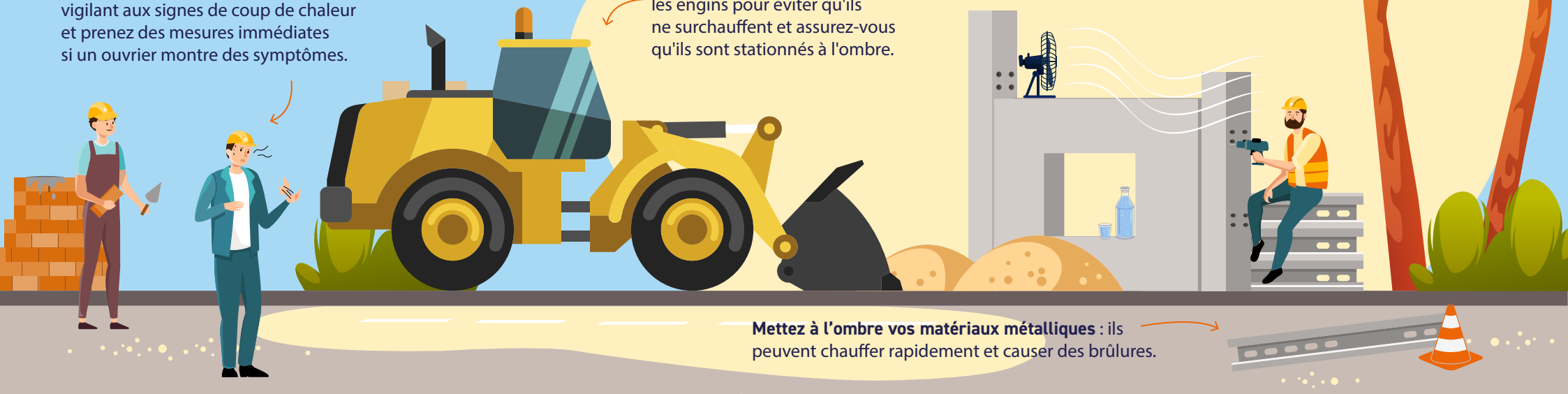

Mettez à l'ombre vos matériaux métalliques : ils peuvent chauffer rapidement et causer des brûlures.

L'Auxiliaire - mutuelle d'assurance des professionnels du bâtiment et des travaux publics - société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le code des assurances et exonérée de plein droit de la TVA - Siège : 20 rue Garibaldi - BP 6402 69413 Lyon Cedex 06 - SIREN 775649056 - code APE 6512Z - www.auxiliaire.fr - 04 72 74 52 52 - auxiliaire@auxiliaire.fr